

Diplôme :

Seconde Professionnelle Nature, Jardin, Paysage, Forêt

Thème :

Choix des sites et transversalités

Commentaires,
recommandations pédagogiques,

1 : Choix des sites supports de l'EP1

- Le choix des sites supports de l'EP1, résulte du croisement d'un ensemble de données : outre celles qui relèvent de l'autonomie de l'établissement et de son contexte, il s'agit de répondre à des problématiques professionnelles diversifiées plutôt que de privilégier, comme par le passé, une entrée par milieu. Cela n'exclut nullement d'aborder la diversité des milieux, au travers des observations et des inventaires.
- Le nombre de sites pouvant faire l'objet de cette démarche durant l'année de seconde sera de trois au minimum, afin de disposer d'au moins un exemple dans chacun des secteurs de l'aménagement. Un quatrième exemple plus transversal peut être intégré dans le choix des sites.
- Les équipes pédagogiques peuvent utiliser différents supports dans le choix des sites d'études : opportunités offertes par l'exploitation annexée à leur établissement, le parc de l'établissement lorsqu'il en existe un, le territoire proche, les sites analysés lors de visites.
 - 1/ La réalisation de chantiers école à l'extérieur des domaines des EPL, en partenariat avec des entreprises, mais aussi avec des collectivités, des associations, des services espaces verts de villes, des communes forestières, sont valorisants et professionnalisants pour les élèves et contribuent à l'ancrage territorial de l'EPL.
 - 2/ La réalisation d'activités d'aménagement sur le territoire même du lycée permet de conduire des actions concrètes en faveur de l'environnement de l'établissement. Le regard que les élèves, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative, portent sur le site sur lequel ils vivent est ainsi valorisé. Cette éventualité présente aussi d'évidentes commodités liées à la proximité (moins de temps de déplacement, plus de temps d'activité, moins de dépendance vis à vis des transports...). Ces interventions sur le domaine de l'établissement peuvent aussi être menées en partenariat, ce qui renforce leur légitimité aux yeux des élèves. Un intérêt supplémentaire réside dans la permanence d'accessibilité pour les apprenants, qui leur donne la possibilité de voir l'évolution au fil du temps, de l'aménagement auquel ils ont contribué.

Un équilibre entre ces deux possibilités doit être recherché, en montrant l'intérêt de chacune aux élèves.

- Le choix des sites est la concrétisation de démarches de concertation collectives et participe à la construction du dispositif global de formation.

Dès le départ, il convient d'établir des liens entre les différents modules de la formation, quelques soient les modalités pédagogiques utilisées. La concertation au sein de l'équipe pédagogique est donc déterminante.

2 : Déroulement de l'étude des sites et des contextes dans lesquels se situent les chantiers réalisés ou observés

La conduite du module EP1 s'attache à développer, en priorité, les capacités d'observation des élèves (analyse paysagère, collecte d'indices et d'échantillons, utilisation de plans, réalisation de dessins, schémas). Il convient donc d'utiliser tous les outils appropriés et disponibles permettant une meilleure connaissance du contexte : cartes, documents photographiques, matériels de topographie et d'orientation, témoignages...

Les approches pluridisciplinaires sont privilégiées, notamment si le contexte l'exige : aspects géographiques, historiques, culturels, anthropologiques, spécifiques à certaines situations d'aménagement.

Les contenus des trois objectifs de l'EP1, doivent être adaptés aux situations concrètes observées sur le terrain. Par exemple, pour l'objectif 2.3, l'étude des caractéristiques pédologiques du site peut n'avoir aucun intérêt immédiat au regard de l'action à entreprendre. C'est le cas notamment s'il s'agit de mettre en œuvre un plan de lutte contre les ragondins ou les plantes aquatiques invasives. Il s'agit donc, avant tout, d'être pragmatique et en phase avec les réalités du terrain.

L'ordre dans lequel figurent les trois objectifs de l'EP1 ne saurait constituer une progression type, d'autant qu'ils peuvent être conduits simultanément par un ou plusieurs enseignants, et sachant que ces objectifs peuvent être repris, appliqués et développés dans d'autres modules.

Les cours peuvent parfaitement avoir lieu hors les murs de la classe, sur les sites. Le déroulement de l'EP1 n'est pas linéaire.

3 : Une modalité professionnalisante, transversale aux trois spécialités de cette seconde professionnelle

L'étude des sites telle qu'elle est indiquée dans le module EP1 peut être finalisée par une demande professionnelle. L'idée est de rendre l'étude concrète. Apparaît donc la notion « de commande », voire de client, ce qui sous-entend une situation proche de la réalité professionnelle. La commande contractualisée, formalisée, institutionnalisée peut venir de l'établissement lui-même et plus précisément du proviseur ou du directeur d'exploitation.

L'objectif prioritaire est bien de contextualiser les objectifs d'intervention ou de suivi d'aménagement. Les apports notionnels sont complètement connectés à ces finalités professionnelles. Ils s'appuient en priorité sur les observations et l'expérience de terrain. Le terrain précède donc généralement ces apports pour privilégier la place de l'observation dans le cursus des élèves.

La problématique d'aménagement du site est explicitée dès le départ, elle est l'entrée à privilégier pour étudier le site.

Certains sites peuvent être très représentatifs des problématiques spécifiques à l'un ou l'autre secteur de l'aménagement, d'autres sont plus complexes car constitués d'une mosaïque de milieux, relevant d'une gestion multifonctionnelle ; ces derniers peuvent donc recouvrir une multiplicité d'enjeux. Les espaces urbains, naturels et ruraux, ainsi que les sites patrimoniaux comme certains sites des établissements, les espaces de production agricoles sont à intégrer à l'ensemble des situations utilisables.

En fonction des opportunités, il est intéressant d'intégrer les enjeux liés à l'alimentation, aux technologies renouvelables ou à la citoyenneté (comme dans le cas des jardins ou des chantiers d'insertion). Les enjeux liés au développement durable doivent être systématiquement présents en amont de toute réflexion, de toute intervention. Les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail doivent eux être abordés dans toute situation opérationnelle.

4 : Objectifs prioritaires à atteindre

Favoriser l'appropriation des savoir-faire méthodologiques, c'est à dire l'acquisition d'une démarche, d'une méthode d'analyse transposable à d'autres situations, en autonomie, est l'objectif majeur de ces enseignements et de ces apprentissages.

En effet, toutes les situations ne peuvent être abordées, en particulier celles que pourront rencontrer chacun des élèves en stage. Par contre, il est important d'aider les élèves à repérer les grands types de situations, de contextes de chantiers, par secteur de métier.

Les évaluations pratiques réalisées sur le terrain favorisent l'aptitude à réaliser ce transfert par les élèves en situation de stage.

S'il faut privilégier l'esprit et la méthode, il ne faut pas pour autant laisser croire que le travail de mémorisation de nouvelles connaissances est superflu. A l'expérience, les élèves doivent en prendre conscience et être placés en situation de mener de leur propre initiative les approfondissements nécessaires. Ils auront ainsi, pour des situations qui les motivent plus particulièrement dans l'éventail de celles vues au cours de leur formation, développer des compétences. Equipés de démarches d'analyse de situations diverses, ils seront d'autant plus encouragés à s'engager pleinement dans l'étude des situations qu'ils rencontreront au cours de leurs stages.